



CENTRALE  
CANINE



Association loi 1901, déclarée à la Sous-Préfecture de Compiègne

Siège social : Hôtel de Ville de Compiègne

AFFILIÉE À LA SOCIÉTÉ CENTRALE CANINE

SIRET 494 501 950 00013 – CODE APE 913E

COMMISSION EDUCATION ET  
ACTIVITES CYNOPHILES

## STAGES MONITEUR EN ÉDUCATION CANINE 2<sup>ème</sup> DEGRÉ

La commission d'Éducation et d'Activités Cynophiles de l'Association Canine Territoriale de l'Oise organise les trois stages nécessaires pour prétendre être moniteur 2<sup>ème</sup> degré.

Le prérequis est de posséder le monitorat CNEAC 1<sup>er</sup> degré et d'avoir suivi le stage « École du chiot ».

**Stages les 28 et 29 janvier, 25 et 26 février 2017**

**Examen le 25 et 26 mars 2017.**

Ces stages seront animés par Michel LAVIALE, intervenant de la C.N.E.A.C. et le Docteur Vétérinaire Franck CACCIANI.

Le nombre de participants est limité à 30 personnes par stage, les inscriptions se feront dans l'ordre d'arrivée des dossiers complets.

Le dossier d'inscription doit être envoyé à :

**COMPIÈGNE ÉDUCATION CANINE, stages MEC2,  
2 av. de l'Armistice, Square de la scierie, 60200 COMPIÈGNE**

et comprendra :

- Les feuilles d'inscription dûment complétées et la photocopie du passeport de formation laissant apparaître le 1<sup>er</sup> degré et l'école du chiot.
- Un chèque de 60 € par stagiaire et par stage (incluant les repas du midi, les cafés lors des pauses...) à l'ordre de « CEC » (*les chèques seront remis à l'encaissement quelques jours avant chaque stage*)
- Une enveloppe grand format (324 x 229), pré-adressé à votre nom et adresse et timbrée pour un envoi de 100 g (lettre verte au 05/05/2016 = 1,40 €)

Je reste à votre disposition pour toutes précisions que vous pourriez souhaiter.

À bientôt, j'espère.

Michel LAVIALE

Le formateur CNEAC : Michel LAVIALE

Le Lonval 60123 BONNEUIL en VALOIS

[michel.laviale@wanadoo.fr](mailto:michel.laviale@wanadoo.fr) – 0 344 885 271 – 0 675 796 600